

**Traduction non officielle
de l'original allemand**

Aux créanciers de Flightlease AG en
liquidation concordataire

Küsnacht, avril 2011 UmB/SoC

DR. WERNER WENGER 1)
DR. JÜRIG PLATTNER
DR. PETER MOSIMANN
STEPHAN CUENI 1)
PROF. DR. GERHARD SCHMID
DR. DIETER GRÄNICHNER 1)
KARL WÜTHRICH
YVES MËLI
FILIPPO TH. BECK, M.C.J.
DR. FRITZ ROTHENBÜHLER
DR. BERNHARD HEUSLER
DR. ALEXANDER GUTMANS, LL.M. 1)
PETER SAHLI 2) 10)
DR. THOMAS WETZEL 5)
DR. MARC RUSSENBERGER
DR. MARC NATER, LL.M.
ALAIN LACHAPPELLE 7) 10)
BRIGITTE UMBACH-SPAHN, LL.M.
ROLAND MATHYS, LL.M.
MARTIN SOHM 5)
DR. CHRISTOPH ZIMMERLI, LL.M.
DR. PHILIPPE NORDMANN, LL.M.
PD DR. PETER REETZ 5)
DR. RETO VONZUN, LL.M.
SUZANNE ECKERT
DR. DAVID DUSSY
AYESHA CURMALLY 1) 4)
CORNELIA WEISSKOPF-GANZ
DR. STEPHAN KESSELBACH
DR. MAURICE COURVOISIER, LL.M.
CRISTINA SOLO DE ZALDÍVAR
DANIEL TOBLER 2) 10)
DR. ROLAND BURKHALTER
PETER ENDERLI 9) 10)
DR. OLIVER KÜNZLER
ANDREA SPÄTH
THOMAS SCHÄR, LL.M.
DR. GAUDENZ SCHWITTER
KARIN GRAF, LL.M.
NICOLÁS ARIAS 7) 8) 10)
VIVIANE GEHRI-BURKHARDT
LUDWIG FÜRGER 8) 10)
MILENA MÜNST BÜRGER, LL.M.
PLACIDUS PLATTNER
ROBERT FRHR. VON ROSEN 3)
STEFAN BOSSART
MARCO KAMBER
JÖRG HÜCHTING 7) 10)
DR. MICHAEL ISLER
FRANZISKA RHINER
VANESSA SCHMIDT, LL.M.
ANNETTE DALCHER
DOMINIK LEIMGRÜBER
MANUEL MOHLER
STEFAN FINK
SAMUEL LIEBERHERR
SIMON KOHLER
MICHAEL GRIMM
MARCO BORSARI, LL.M.
NICOLE BOSSHARD
REGULA SCHRANER
CHRISTOPH ZOGG
EVA SCHULD
CÉCILE MATTER
SARAH HILBER
PASCAL STOLL
KONSULENTEN
PROF. DR. FELIX UHLMANN, LL.M.
PROF. DR. MARC-ANDRÉ RENOLD
DR. JÜRIG RIEBEN
STEPHAN WERTHMÜLLER 7) 10)

WWW.WENGER-PLATTNER.CH

**Flightlease AG en liquidation concordataire;
Circulaire n° 14**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer, ci-après, du déroulement de la liquidation concordataire de Flightlease AG depuis avril 2010, ainsi que de la suite prévue de la procédure.

I. RAPPORT D'ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2010

Le 4 mars 2011, le liquidateur a présenté son 8^e rapport d'activité pour l'année 2010 au juge du concordat du Tribunal de district de Bülach, après l'avoir soumis à l'approbation de la commission des créanciers. Le rapport d'activité peut être consulté par les créanciers jusqu'au 25 avril 2011, dans les bureaux du liquidateur, Seestrasse 39, Goldbach-Center, 8700 Küsnacht. Les créanciers sont priés de bien vouloir annoncer leur visite à l'avance auprès de Christian Rysler, téléphone +41 43 222 38 00.

Les explications ci-après constituent un résumé de ce rapport d'activité.

II. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DÉROULEMENT DE LA LIQUIDATION

1. Activité du liquidateur

L'activité du liquidateur au cours de l'année écoulée s'est concentrée sur la conduite du procès en responsabilité dans l'affaire Cash-Pool.

2. Activité de la commission des créanciers

La commission des créanciers ne s'est pas réunie durant l'année 2010. Lors d'une conférence téléphonique le 19 janvier 2010, elle a statué sur une demande du liquidateur concernant la conclusion d'un accord de règlement avec Lukas Knecht relatif au procès en responsabilité dans l'affaire Cash-Pool.

III. ÉTAT DE LA FORTUNE DE FLIGHTLEASE AG AU 31 DÉCEMBRE 2010

1. Remarque préliminaire

Vous trouverez en annexe l'état de la liquidation de Flightlease AG au 31 décembre 2010 ([annexe 1](#)). Cet état recense les actifs de Flightlease AG en liquidation concordataire au 31 décembre 2010, en l'état actuel de nos connaissances.

2. Actifs

Pour l'essentiel, *les actifs non encore réalisés* sont toujours constitués pour l'essentiel de créances envers d'anciennes sociétés du groupe Swissair et de participations détenues par Flightlease AG. D'éventuelles prétentions en matière de responsabilité sont en outre mentionnées pour mémoire.

3. Dettes de la masse

Le poste *créanciers concordataires* au 31 décembre 2010 concerne des frais occasionnés pendant le cours de la liquidation concordataire.

Provisions pour acomptes: l'état de liquidation de Flightlease AG au 31 décembre 2010 comprend une provision pour le premier acompte de CHF 15 704 591. Sur ce montant, CHF 3 944 concernent des paiements au sujet desquels les créanciers n'ont pas encore communiqué leurs instructions au liquidateur et CHF 1 311 467 se rapportent à des paiements d'acompte relatifs à des créances conditionnelles pour lesquelles la condition ne s'est pas encore réalisée. Le solde de CHF 14 389 180 de la provision est destiné aux créances toujours différées.

Pour le deuxième acompte, une provision d'un montant de CHF 20 520 252 a été enregistrée dans l'état de liquidation de Flightlease AG au 31 décembre 2010. Sur ce montant, CHF 4 541 concernent des paiements au sujet desquels les créanciers n'ont pas encore communiqué leurs instructions au liquidateur et CHF 1 836 054 se rapportent à des paiements d'acompte relatifs à des créances conditionnelles pour lesquelles la condition ne s'est pas encore réalisée. Le solde de CHF 18 679 657 de la provision est destiné aux créances toujours différées.

La provision constituée permet de garantir le montant maximal des deux acomptes pour toutes les créances non encore réglées.

4. Créances concordataires

La présentation de la procédure de collocation (annexe 2) indique en détail pour quel montant et dans quelle classe les créances ont été annoncées, admises ou définitivement écartées, et lesquelles sont en litige (actions en contestation de l'état de collocation) ou en attente d'une décision de collocation. En rapport avec la décision concernant les créances différées, les montants des créances sont encore susceptibles d'évoluer dans toutes les classes.

1^{re} classe: la décision de collocation concernant les créances annoncées par un membre du management de Flightlease AG pour un total de CHF 1 017 208 est encore différée.

2^e classe: une créance d'un montant de CHF 29 360 a été inscrite pour mémoire à l'état de collocation. Cette créance fait l'objet d'une procédure d'opposition pendante, relevant du droit des assurances sociales, à l'encontre d'Ausgleichskasse Zürcher Arbeitgeber (caisse de compensation des employeurs zurichois).

3^e classe: est également différée la décision de collocation relative aux créances annoncées par SAirGroup en liquidation concordataire et portant sur un montant de CHF 533 704 493.

5. Dividende concordataire estimatif

La réalisation des actifs est, pour l'essentiel, achevée. La situation actuelle des actifs disponibles figure à l'état de liquidation de Flightlease AG au 31 décembre 2010. Seul le succès d'actions visant à faire valoir des prétentions en matière de responsabilité permettra désormais d'améliorer de manière significative le montant des actifs. Il n'est pas encore possible, à l'heure actuelle, d'évaluer l'issue d'autres actions en responsabilité, qu'il s'agisse d'actions en instance ou d'actions éventuelles.

Sur la base des actifs disponibles figurant à l'état de liquidation, le dividende maximum s'établira à 9,6%, à condition que les créances différées soient écartées. Si en revanche, toutes les créances différées sont reconnues, le dividende minimum s'élèvera à 7,4%. Le premier et le deuxième acompte versés ont d'ores et déjà permis d'en régler 6%. Le solde du dividende concordataire prévisionnel variera donc entre 1,4% et 3,6%.

IV. RÉALISATION DES ACTIFS

Au cours de la période sous revue, le liquidateur a pu réaliser des actifs d'un montant de plus de CHF 5 millions. La masse concordataire de Flightlease AG a en particulier obtenu de SAirGroup Finance (NL) B.V. un quatrième acompte d'un montant d'EUR 3 504 579 et, dans le cadre de la liquidation de Flightlease Holdings (Guernsey) Ltd., un paiement d'USD 210 866.

V. PROCÉDURE VISANT A FAIRE VALOIR DES PRÉTENTIONS EN RESPONSABILITÉ

Dans le cadre de l'action intentée le 11 novembre 2005 par Flightlease AG devant le Tribunal de district de Bülach contre divers anciens organes (cf. circulaires n^{os} 5, 7 et 12), le Tribunal avait invité aussi bien Flightlease AG que les défendeurs à documenter davantage certaines affirmations. Flightlease AG et les défendeurs ont produit les pièces correspondantes le 30 avril 2010 et déposé leurs prises de position concernant les arguments de la contrepartie le 10 novembre 2010.

VI. SUITE PRÉVUE DE LA PROCÉDURE

La suite de la procédure sera consacrée à la mise à jour de l'état de collocation et à la liquidation des derniers actifs. L'essentiel de l'activité des organes de liquidation portera sur l'étude des prétentions en responsabilité. A l'heure actuelle, il n'est pas encore possible d'apprécier le temps nécessaire au règlement de ces éléments.

Il est prévu d'informer les créanciers des événements importants au fur et à mesure de la procédure par voie de circulaire. Des informations sur le déroulement de la liquidation au cours de cette année seront communiquées au plus tard au printemps 2012.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Flightlease AG en liquidation concordataire

Le liquidateur

Karl Wüthrich

- Annexes: - Etat de liquidation de Flightlease AG en liquidation concordataire au 31 décembre 2010
- Présentation de la procédure de collocation de Flightlease AG en liquidation concordataire

www.liquidator-swissair.ch

Hotline Flightlease AG en liquidation concordataire

Français: +41-43-222-38-40

English: +41-43-222-38-50

Deutsch: +41-43-222-38-30

ÉTAT DE LIQUIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2010

	31.12.2010	31.12.2009	Variation
	CHF	CHF	CHF
ACTIFS			
Liquidités			
UBS CHF 803.530.01B	75'308	42'319	32'989
ZKB CHF 1100-0974.031	68'283'596	63'295'484	4'988'112
Credit Suisse CHF 818720-81	0	11'979	-11'979
Total des liquidités	68'358'904	63'349'782	5'009'122
Positions de liquidation:			
Débiteurs concordataires	29'966	600'352	-570'386
Créances sur des tiers	8	3'933'859	-3'933'851
Avances sur frais de justice	5'545'250	5'545'250	0
Participations	0	0	0
Prétentions en matière de responsabilité	p.m.	p.m.	
Prétentions révocatoires	0	0	
Total des positions de liquidation	5'575'224	10'079'461	-4'504'237
TOTAL DES ACTIFS	73'934'128	73'429'243	504'885
PASSIFS			
Dettes de la masse			
Créanciers concordataires	270'262	5'790	264'472
Provision 1er acompte	15'704'591	15'675'218	29'373
Provision 2ième acompte	20'520'252	21'198'549	-678'297
Provisions pour frais de liquidation	2'000'000	2'000'000	0
Total des dettes de la masse	38'495'105	38'879'557	-384'452
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES	35'439'023	34'549'686	889'337

Présentation de la procédure de collocation de Flightlease AG

Catégorie	Annoncées	Dans le cadre de la procédure de collocation					Dividende concordataire en %			
		Reconnues	Action intentée	Décision en suspens	Ecartées définitivement	1er acompte	Dividende futur		Total	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	minimal	maximal	minimal	maximal
Garanties par gage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1ère classe	97'919'713.91	1'258'541.66	-	1'017'208.00	95'643'964.25	100%	-	-	100%	100%
2ème classe	45'381.79	16'021.55	-	29'360.24	-	100%	-	-	100%	100%
3ème classe ¹⁾	18'776'586'367.25	1'941'502'511.39	-	533'704'492.69	16'301'379'363.17	6.00%	1.4%	3.6%	7.4%	9.6%
Total des créances concordataires	18'874'551'462.95	1'942'777'074.60	-	534'751'060.93	16'397'023'327.42					